



**COMPTE RENDU D'UNE ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR CHAUDIÈRE-OUEST
(L'« AHMCO ») TENUE LE 31 MAI 2019 PAR VOIR DE CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE**

Étaient présents:

Maxime Gagné
Nadia Fortin
Mario Ouellet
Simon Cloutier
Jean-Philippe Nadeau
Christian Labbé

Était absente:

Stéphanie Laurin

Étant tous les membres du conseil d'administration de l'AHMCO

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

Le quorum étant constaté, la réunion est déclarée régulièrement constituée et ouverte à 17h05.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Maxime Gagné fait la lecture de l'ordre du jour. Sur proposition dûment appuyée, l'ordre du jour est approuvé tel que proposé.

3. Dépôt du projet regroupement double lettre - résolution

ATTENDU QUE l'AHMCO, l'association des Éclaireurs de Chaudière-Etchemin et celle des Commandeurs de Pointe-Lévy sont les trois associations de hockey mineur de la Ville de Lévis (les « **Associations** »);

ATTENDU QUE des discussions ont eu lieu au cours des dernières semaines entre les Associations pour un projet de regroupement du volet double lettre des Associations pour la saison 2019-2020 pour les niveaux atome, pee-wee, bantam et midget (le « **Projet de regroupement** »);

ATTENDU QUE les membres de l'AHMCO ont été convoqués et rencontrés lors d'une séance de consultation sur le Projet de regroupement tenue le 22 mai 2019;

ATTENDU QU'il y a lieu de donner suite au Projet de regroupement et de déposer une demande de regroupement en ce sens à Hockey Québec;

PAR CONSÉQUENT, SUR PROPOSITION DE MAXIME GAGNÉ, DÛMENT SECONDÉE PAR JEAN-PHILIPPE NADEAU, IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ :



- i) Que l'AHMCO dépose à Hockey Québec, conjointement avec l'association des Éclaireurs de Chaudière-Etchemin et celle des Commandeurs de Pointe-Lévy, une demande de regroupement du volet double lettre pour la saison 2019-2020 pour les niveaux atome, pee-wee, bantam et midget;
- ii) D'autoriser Maxime Gagné, président de l'AHMCO, et il est autorisé par les présentes, à signer tout document ou poser tout acte nécessaire afin de donner plein effet aux présentes résolutions.

Nombre de votes pour : 5

Nombre d'abstention : 1

4. Levée de la réunion

Ajournement proposé à 17h10 et fermeture de cette séance du conseil d'administration.

Christian Labbé
Secrétaire de l'assemblée